

Après l'obtention de votre Bac Pro, une offre d'embauche pourra vous être proposée par un réparateur agréé.

VOS POURSUITES DE QUALIFICATION

Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des Véhicules

- Sous statut scolaire ou apprentissage

ou

Titre à finalité Professionnelle (ex CQP)

- TEAVA : Technicien Expert en Après-Vente Automobile



Établissement :

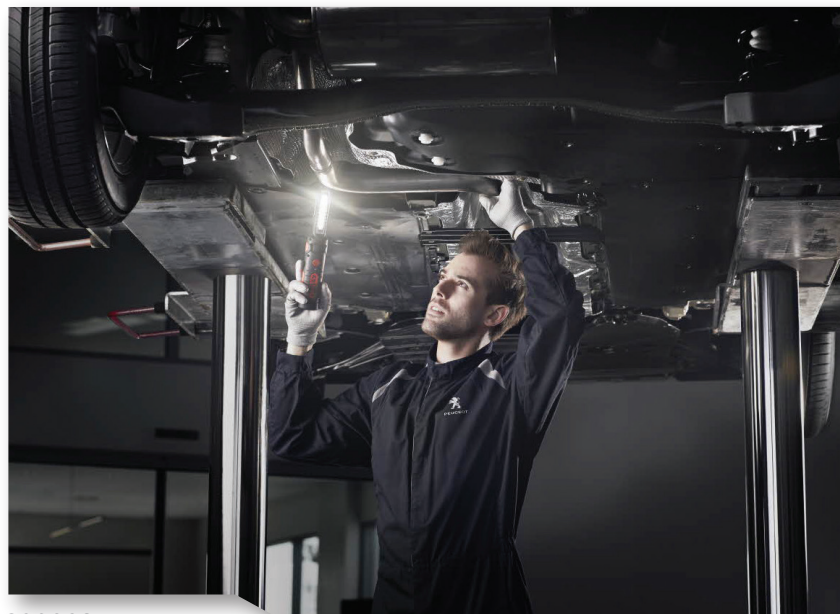
Nom de l'élève :

Tél. :

Coordonnées du professeur référent ou du responsable (DDFPT) :

.....
.....
.....

ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE STELLANTIS



Devenez
Technicien
en Maintenance des Véhicules



L'Éducation nationale s'associe
à Stellantis et les marques
Peugeot, Citroën et DS pour
former leurs futurs techniciens



L'Éducation nationale

propose **en partenariat**
avec **Stellantis**, et les marques
Peugeot - Citroën et **DS**



UNE FORMATION ADAPTÉE QUI COMPLÈTE VOTRE FORMATION INITIALE

La formation est ouverte pour 12 élèves.

Une fois votre diplôme obtenu, vous devenez technicien(ne) Peugeot, Citroën ou DS et un label reconnu par les marques vous sera délivré.

VOTRE MISSION

A l'issue de la formation vous pouvez effectuer les opérations de maintenance conventionnelles sur véhicules actuels.

Vous devez satisfaire les clients aux exigences des nouvelles technologies : multiplexage, calculateurs, boîtiers de servitude intelligents, informatique embarquée, télé-assistance...

Vous participez également à la politique environnementale (maîtrise des technologies et process associés).

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

avec un point de vente Peugeot - Citroën - DS

Seconde	1 ^{ère}	Terminale
Information ↓ 8 H de communication, attitude, comportement. ↓	En entreprise : 24 semaines sur les 2 années dont 4 semaines en été. L'élève est gratifié sur les 24 semaines exonérées de charges**.	
PFMP* dans les réseaux STELLANTIS	Au lycée : • 40 h de formation technique par année (80h sur les 2 années) • 6 h de module IOPI***	
	Si période concluante...	

* Période de Formation en Milieu Professionnel

** Gratification réglementaire à hauteur de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale en vigueur. Plus informations:

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32131>

*** Module d'Information à l'OrientatIon et de Préparation à l'Insertion (MODULE IOPI)

Baccalauréat Professionnel
Maintenance des Véhicules

